

Neuchâtel, le 28 avril 2026

Et si vous rencontriez vos voisines et vos voisins le 29 mai ?

La Fête des voisin-e-s se tiendra cette année le vendredi 29 mai. Forte du succès rencontré ces dernières années, la Ville de Neuchâtel invite une nouvelle fois la population à se réunir autour d'un apéritif ou d'un repas afin de renforcer les liens de proximité et la convivialité dans les quartiers. Avec plus de 130 fêtes organisées l'an dernier, cette manifestation s'inscrit désormais comme un rendez-vous incontournable du printemps et confirme son rôle en faveur de la cohésion sociale.

Comme chaque année, les organisatrices et organisateurs sont encouragé-e-s à inscrire leur fête en ligne. Les 80 premières inscriptions recevront un panier gourmand pour agrémenter leur table, composé de spécialités locales telles que sirops, vins, saucisse sèche, flûtes et autres produits du terroir. « *Cette action rencontre chaque année une participation significative, ce qui atteste du fort attachement de la population à cet événement social, dont le soutien de la Ville agit comme une impulsion pour l'organisation dans les quartiers* », souligne Julie Courcier Delafontaine, conseillère communale en charge de la cohésion sociale.

Pour organiser sa fête, il suffit de noter la date du vendredi 29 mai et de se rendre dès aujourd'hui sur le site internet de la Ville : www.neuchatelville.ch/fetedesvoisins. En remplissant le formulaire en ligne, les participant-e-s pourront recevoir toutes les informations utiles ainsi que du matériel de promotion (cartons d'invitation et affiches). Dépêchez-vous : un panier garni sera offert aux 80 premières inscriptions ! Le délai d'inscription court jusqu'au 24 mai, et il est également possible de s'inscrire en appelant le 032 717 73 85.

Vous prévoyez une fête plus large et avez besoin de matériel supplémentaire ? Pour les événements de grande envergure, du mobilier (tables et bancs) peut être mis gratuitement à disposition, dans la limite des stocks disponibles. La demande s'effectue directement via le formulaire d'inscription. Toute utilisation du domaine public doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Service de la protection et de la sécurité (sps-domainepublic@ne.ch). Dans une démarche durable, il est recommandé de privilégier la vaisselle réutilisable ou d'inviter chacun-e à apporter la sienne.

La population pourra également obtenir d'autres détails utiles et bons conseils pour l'organisation en visitant les stands d'information organisés en amont :

- samedi 2 mai à la rue de l'Hôpital, au centre-ville ;
- vendredi 8 et samedi 9 mai au marché de Peseux et devant Cap 2000 ;
- samedi 9 mai à Corcelles-Cormondrèche, à l'occasion du Marché de printemps.
- au guichet d'accueil de Valangin selon les horaires d'ouverture.

Envoyez vos plus belles photos !

Après la fête, les organisatrices et organisateurs sont invité-e-s à participer à un concours en envoyant leurs meilleurs clichés à communication.neuchatel@ne.ch. Les fêtes lauréates seront récompensées et une sélection de photos sera mise en valeur sur les supports de communication de la Ville.

La Fête des voisin-e-s à Neuchâtel est organisée avec le soutien de nombreux partenaires locaux : les Caves de la Ville de Neuchâtel, Neuchâtel Vins et Terroirs, Goût & Région, le Parlement des Jeunes, la commission SCL21 de Peseux et la commission Vie locale de Corcelles-Cormondrèche.

Le dispositif est réservé aux habitant-e-s de la Ville de Neuchâtel.

Informations et inscriptions : : www.neuchatelville.ch/fetedesvoisins

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

